

Vu la délibération n° 98-54 APF du 20 mai 1998 modifiée portant création du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai" ;

Vu l'arrêté n° 1173 CM du 4 septembre 1998 portant organisation et fonctionnement du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai" ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 6 octobre 2004,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Léonard Puputauki en qualité de chef du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai", à compter de la publication du présent arrêté.

Art. 2.— L'arrêté n° 936 CM du 10 juillet 1998 est abrogé.

Art. 3.— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 octobre 2004.  
Oscar Manutahi TEMARU.

**ARRETE n° 307 CM du 6 octobre 2004 portant nomination de M. Robert Maker en qualité de chef du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai".**

NOR : GIP0402110AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1 PR du 16 juin 2004 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 98-54 APF du 20 mai 1998 modifiée portant création du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai" ;

Vu l'arrêté n° 1173 CM du 4 septembre 1998 portant organisation et fonctionnement du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai" ;

Vu l'arrêté n° 306 CM du 6 octobre 2004 mettant fin aux fonctions de M. Léonard Puputauki en qualité de chef du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai" ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 6 octobre 2004,

Arrête :

Article 1er.— M. Robert Maker est nommé en qualité de chef du service dénommé "Groupement d'interventions de la Polynésie - Te Toa Arai".

Art. 2.— Le présent arrêté qui abroge l'arrêté n° 80 CM du 29 juillet 2004 sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 octobre 2004.  
Oscar Manutahi TEMARU.

**ARRETES DU PRESIDENT  
DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES**

**PRESIDENCE**

**ARRETE n° 663 PR du 6 octobre 2004 portant délégation de signature à M. Etienne Chimin, conseiller spécial chargé des affaires juridiques, administratives et financières, auprès du Président de la Polynésie française.**

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 30-2004 APF/SG du 14 juin 2004 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1 PR du 16 juin 2004 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 31 PR du 5 juillet 2004 portant nomination de M. Etienne Chimin en qualité de conseiller spécial chargé des affaires juridiques, administratives et financières, auprès du Président de la Polynésie française ;

Vu les nécessités de service,

Arrête :

Article 1er.— Délégation de signature est donnée à M. Etienne Chimin, conseiller spécial auprès du Président, chargé des affaires juridiques, administratives et financières, à l'effet de signer au nom du Président de la Polynésie française, tous mémoires et déférés déposés à l'occasion d'instances devant les juridictions pénales.

Art. 2.— M. Etienne Chimin est également habilité à représenter le gouvernement de la Polynésie française à la barre des juridictions pénales.

Art. 3.— Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 octobre 2004.  
Oscar Manutahi TEMARU.